

# Les responsabilités pénale et civile du dirigeant et de l'encadrement : prévention des AT/MP

P R O M E O

QHSE

21/04/2026

## Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, présidents de CSE représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail, des entreprises employant majoritairement de salariés du régime général de sécurité sociale.

Pas de prérequis.

## Les objectifs

Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civile et pénale dans le cadre de la prévention des risques professionnels  
Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique  
Définir l'existence de la délégation  
Mettre en œuvre la politique de prévention des risques professionnels

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants.  
Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.  
Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

## Validation et certification

Attestation de formation

## Outils pédagogiques

Apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.

## Contenu de la formation

### La politique de prévention

L'évaluation des risques et le document unique  
Les obligations de formation  
Les vérifications réglementaires

### Le principe d'exposition au risque

Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en oeuvre de la responsabilité civile et/ou pénale

### La responsabilité pénale

Les grands principes

### RÉFÉRENCE

**QHSE0003**

### CENTRES DE FORMATION

**Saint-Quentin**

### DURÉE DE LA FORMATION

**1 jour / 7 heures**

### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternantes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

## **Personne physique**

La graduation des fautes  
Les peines applicables

## **Personne morale**

L'organisation de l'entreprise  
Les délégations de pouvoir  
La procédure pénale

## **La responsabilité civile**

Les grands principes  
La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable  
La procédure civile

## **Modalité d'évaluation**

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.